Formation et Tests CACES® - Gerbeurs à cond. accompagnant - R.485

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Utilisateurs de gerbeurs à conducteur accompagnant. Pour les candidats ayant moins de 18 ans se conformer aux dispositions réglementaires spécifiques Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (services de prévention et de santé au travail).

Pré Requis

Savoir communiquer en français.

Objectifs professionnels

Conformément à l'entrée en vigueur de la R.485, la détention d'un CACES® R.485 atteste que l'utilisateur dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de la catégorie de gerbeurs à conducteur accompagnant concernée.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Connaître et respecter la législation en cours
2. Assurer la maintenance de 1er niveau du matériel
3. Appliquer les règles générales de sécurité,
4. Mettre en place les savoir-faire pratiques,
5. Appliquer les règles de sécurité propres et particulières à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant des catégories concernées.

Contenu de formation

CONNAISSANCES GENERALES

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur : conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel, …
Dispositif CACES® : rôle de l'Assurance Maladie, recommandation R.485, …
Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait…)
Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés

TECHNOLOGIE DES gerbeurs à conducteur accompagnant

Alimentation en énergie électrique des gerbeurs, différents types de batteries
Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, levée libre, portée, capacité)
Différentes technologies de batteries d'accumulateurs – Intérêt des batteries gel ou lithium pour la sécurité
Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation
Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité – Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
Equipements de préhension de charges disponibles pour les gerbeurs, leurs utilisations possibles
Paramètres de fonctionnement ajustables par un technicien spécialisé en fonction des conditions d'utilisation (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage…)
Intérêt de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches (sur certains modèles de gerbeurs)

Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant – Les catégories de CACES®

Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention :

- Gerbeurs à conducteur accompagnant concernes par la recommandation R.485,
- Catégories de CACES® R.485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant.

Notions élémentaires de physique

Evaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité
Conditions de stabilité (basculement, moment de renversement…)

ASFO ADOUR - Agence Mont de Marsan - 1052, rue de la ferme Carboué - Espace Entreprise - 40000 MONT DE MARSAN
Tél. : 05 58 75 72 80 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.mdm@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500020 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Formation et Tests CACES® - Gerbeurs à cond. accompagnant - R.485

Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
Conditions d'équilibre
Positionnement approprié de la charge garantissant la stabilité latérale et longitudinale durant les manutentions et pendant les déplacements
Lecture et mise en application du tableau d'abaques de charge

Risques liés à l'utilisation des GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT
Principaux risques sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer - Facteur(s) de risque et moyens de prévention associés :

- Renversement latéral du gerbeur (dévers, sol en mauvais état, translation charge haute, vitesse excessive en courbe…)
- Basculement du gerbeur vers l'avant (pente, surcharge, translation charge haute…)
- Renversement de la charge au sol ou sur un piéton
- Chute de la charge lors de la dépose, ruine de tout ou partie d'un palettier
- Heurts de personnes ou d'engins - Transport et élévation de personnes : les interdictions
- Chute de plain-pied lors de la translation, notamment en cas de heurt d'un obstacle en reculant sur un sol encombré
- Chute de hauteur du conducteur (quai, hayon…)
- Ecrasement/coincement d'une partie du corps du conducteur
- Heurt d'un obstacle en hauteur (poutre, linteau, sprinkler, dispositif d'éclairage…)
- Risques liés au manque de visibilité, à la mise en œuvre des énergies ..
- Risques de TMS liés notamment à l'absence de mise à hauteur des palettes lors des manutentions manuelles
- Risque d'incendie / explosion (en particulier de la batterie / du chargeur)

Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur
Identification des différents types de palettes et contenants existants en fonction de leurs caractéristiques et limites d'emploi
Fonctionnement, rôle et utilité du dispositif automatique de mise à niveau des bras de fourche
Adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables (vitesse, rampes, freinage…) aux conditions d'utilisation
Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes situations d'utilisation : translation, pente, …
Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le gerbeur ou sur la charge
Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser
Les pictogrammes de manutention sur les charges
Les pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques
Les panneaux de circulation
Le plan de circulation, consignes de sécurité, protocole de chargement / déchargement : exploitation de ces documents
Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives
Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique…)

FIN DE POSTE – OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE
Les différents types de contrôle à effectuer par le conducteur – Vérifications et maintenance de 1er niveau
La gestion des anomalies et dysfonctionnements – Rendre compte

TESTS pour obtention du caces®
Selon unités de temps définies dans la R.485 :

- Tests d'évaluation des connaissances théoriques en salle pour 12 candidats maximum
- Tests d'évaluation des savoir-faire pratiques par catégories sur le terrain - 7UT maximum par candidat et par jour conformément à l'annexe 3 A3/3 de la R.485 – Unités de temps par catégories : 0,75 UT

1 UT = 1 heure +/- 10 minutes L'ensemble des épreuves est conforme au document de référence du dispositif CACES®.

ASFO ADOUR - Agence Mont de Marsan - 1052, rue de la ferme Carboué - Espace Entreprise - 40000 MONT DE MARSAN
Tél. : 05 58 75 72 80 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.mdm@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500020 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Formation et Tests CACES® - Gerbeurs à cond. accompagnant - R.485

Méthodes et outils pédagogiques

Échange préformation de validation du positionnement, Confirmation du positionnement en début de formation par le formateur.
- Formation en Présentiel
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'échanges, d'apports individuels de chacun et retours d'expériences des participants
- Exercices pratiques en situation de travail
- Matériel pédagogique : Les engins et terrain d'exercices conformes à la R.485
- Document remis aux stagiaires : Livret Conduite en sécurité des PEMP- R.485 Editeur : Ediser

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

Méthode interrogative, démonstrations, épreuves formatives. La validation des acquis est faite par le formateur en cours de formation. La validation formelle des acquis se fait via l'examen CACES® en fin de parcours.
En vue de l'obtention du CACES®, un test de connaissances théoriques et un test d'évaluation des savoir-faire pratique sont organisés, en fin de formation. Pour que le CACES® soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.
La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention : D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention : D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : Oui

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine et testeur habilité en R.485

Sanction formation

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les gerbeurs à conducteur accompagnant conforme à la recommandation R.485.
En cas de non-réussite, l'ASFO Adour délivre au candidat une attestation précisant les compétences validées et non validées ainsi que le contenu et la durée de la formation adaptée qui lui permettra de se présenter à nouveau au test. En cas d'échec sur le test théorique ou pratique, le candidat garde le bénéfice de la partie réussie pendant un délai de 12 mois.

- Attestation de formation

- Formation certifiante : Matérialisation officielle de la certification par la délivrance du CACES® pour les stagiaires ayant réussi les épreuves certificatives dans leur intégralité. La seule présence du stagiaire tout au long de la formation ne garantit donc pas l'obtention du certificat CACES®.

Dates et lieux

2026
Saint Paul lès Dax : 3 et 4 décembre

2027
Mont de Marsan : 30 et 31 mars / 2 et 3 juin / 7 et 8 septembre / 2 et 3 novembre
Saint Paul lès Dax : 8 et 9 mars / 21 et 22 juin / 27 et 28 septembre / 18 et 19 novembre

ASFO ADOUR - Agence Mont de Marsan - 1052, rue de la ferme Carboué - Espace Entreprise - 40000 MONT DE MARSAN
Tél. : 05 58 75 72 80 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.mdm@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500020 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Formation et Tests CACES® - Gerbeurs à cond. accompagnant - R.485

Durée		Effectif		Tarifs	
14.00 Heures	2 Jours	De 1 à 20 Personnes		Inter (Par personne) :	410.00 € HT

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage…).
Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.
Un référent Handicap est à votre disposition.
Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant :https://www.asfo-adour.org/nos-documents

Informations complementaires

Chiffres clés Qualité: Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction¡¡sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification
Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur https://www.asfo-adour.org/information-formation
Règlement intérieur téléchargeable sur https://www.asfo-adour.org/nos-documents . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.
Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur https://www.asfo-adour.org/nous-contacter
Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Contactez-nous !

Laurent LE MERRER
Conseiller en Formation
Tél. : 0558911900
Mail : laurent.lemerrer@asfo-adour.org

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences
Certificateur : INRS Date de décision : 28/11/2024 Date d'échéance de l'enregistrement : 28/11/2029 - Formation éligible au CPF N° de fiches pour le CPF : RS6937 pour la catégorie 1, RS6938 pour la catégorie 2

ASFO ADOUR - Agence Mont de Marsan - 1052, rue de la ferme Carboué - Espace Entreprise - 40000 MONT DE MARSAN
Tél. : 05 58 75 72 80 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.mdm@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500020 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -